



LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION

Aide en loisir Date limite : 22 août

Votre organisme projette de mettre sur pied une nouvelle activité de loisir pour rejoindre une clientèle habituellement mal desservie, mais il a besoin d'un coup de pouce financier pour démarrer le projet ? Le Programme d'aide en loisir peut s'avérer une option valable puisqu'il a pour objectif d'apporter un appui financier aux organismes pour des projets nouveaux favorisant la pratique d'activités de loisir.

Les projets devront se dérouler entre le 1er octobre 2003 et le 30 septembre 2004. Les formulaires de demande d'aide financière ont été envoyés à tous les organismes membres d'AlterGo au mois de mai. On peut obtenir des informations sur le programme ou remplir le formulaire de demande à l'ordinateur à partir du site Internet d'AlterGo (www.altergo.net). La date limite pour la réception des demandes a été fixée au 22 août 2003. Pour information, communiquez avec AlterGo au 933-2739 poste 223.

Journée des partenaires Le transport, une grande préoccupation

Ceux et celles qui avaient encore un doute sur la pertinence d'un sujet comme le transport ont sûrement revu leur position. Pas de transport, pas de loisir! Le slogan de la Journée des partenaires 2003, présentée dans le cadre du Défi sportif à l'intention des partenaires du milieu du loisir pour les personnes ayant une déficience, ne pouvait être plus approprié, si on se fie au grand nombre de participants : plus de 110 personnes ont assisté à ce rendez-vous annuel, établissant du même coup un record de participation pour ce genre d'événement.

Le thème du transport a interpellé les organismes de loisirs, les arrondissements et, bien sûr, les partenaires impliqués dans ce secteur indispensable pour toute personne qui veut faire du loisir. Organisé en partenariat avec la Table de concertation intérimaire pour le loisir des personnes handicapées à Montréal, quatre partenaires ont collaboré avec AlterGo à cet événement : la Ville de Montréal, la Société de transport de Montréal (STM), le Regroupement des usagers du transport adapté (RUTA) et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

« Le transport adapté ne devrait pas constituer un obstacle ou une limite

à la participation sociale des personnes vivant avec une déficience, mais bien une solution favorisant leur intégration sociale », a affirmé Denise Vaillancourt, chef de l'exploitation – Réseau des autobus de la STM.

Un objectif commun et mobilisateur a fait l'unanimité chez les participants : permettre à la personne vivant avec une déficience de mener une vie active. La réalité des personnes handicapées a été pertinemment énoncée par Linda Roy, membre du Comité organisateur et

suite page 2



On reconnaît notamment à gauche (assis), Gilles Vaillancourt, de la STM, qui a pris le pouls des participants lors des ateliers d'échanges.

Le transport, une grande préoccupation

Suite de la page 1

directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est. « *La personne handicapée est handicapée lorsqu'elle sort de chez elle, lorsqu'elle veut faire une activité.* »

En ateliers, les participants ont fait porter leur réflexion sur les irritants et les solutions au transport adapté car, comme l'a mentionné **Norbert Rodrigue**, pdg de l'OPHQ, dans son allocution « *... la possibilité de se déplacer librement est une condition essentielle à l'exercice de la citoyenneté active et participative de tous les citoyens* ». Des mesures entendues pas les élus et les décideurs qui ont participé à cette

journée dont **Paul de Villers**, Secrétaire d'État au Sport amateur, et **Cosmo Maciocia**, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable des loisirs et des sports.

Riche d'une représentante des usagers du transport adapté au conseil d'administration, en l'occurrence **Marie Turcotte**, la STM redouble d'efforts pour trouver des solutions aux irritants rencontrés par les usagers. L'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur le taxi* permettra aussi une amélioration de la qualité du service.

La Journée des partenaires s'est conclue sur une conviction et sur un engagement partagés : c'est grâce à la collaboration de tous les intervenants et

au partenariat que les usagers seront mieux servis.



Pierre Morin, de la Ville de Montréal, alias Méo le chauffeur d'autobus, a animé de main de maître la Journée des partenaires.

Pour en savoir plus sur la Journée des partenaires, prenez connaissance du dossier spécial sur le site Internet d'AlterGo (www.altergo.net)

Une collaboration à poursuivre avec la STM

Afin de connaître les préoccupations des utilisateurs du transport adapté, les 110 participants présents ont pu échanger sur les principaux irritants rencontrés et les pistes de solutions à envisager pour les contrer. Les voici :

La communication

Un des éléments mentionnés est la difficulté de communiquer avec les représentants du système de réservation actuel du Centre de transport. Selon **Michel Lemay**, directeur du service transport adapté à la STM, celle-ci prévoit, dans un délai assez court, remplacer le système de réservation actuel par le nouveau système ACCÈS, qui, entre autres, rendra la Ligne interactive plus conviviale. « *Le système ACCÈS de la STM mettra en service un nouveau système informatique, un nouveau système de réponse vocale interactive (SRVI) et un nouveau numéro de téléphone unique pour tous les services.* »

Des services adaptés

La difficulté, pour les usagers, d'avoir les services de transport adapté en fonction de leurs besoins, a aussi été soulevée. Souvent, les heures d'arrivées et de départs ne correspondent pas à l'horaire de l'activité à laquelle ils souhaitent participer. Les usagers ont aussi leur part de responsabilités en regard de cette situation : il est important qu'ils ne fassent pas attendre le transport. De plus, il est primordial qu'ils avisent les gestionnaires du service de tout changement à leur horaire. Du côté des organismes, la possibilité de déléguer une personne responsable sur les lieux de l'activité pour accueillir les usagers de transport adapté a été mentionnée et a reçu un accueil positif.

Qualité du service

Autre irritant : l'attitude de certains partenaires dont les chauffeurs de taxi. La non-connaissance de la clientèle

semble être à la source de cette insatisfaction. La nouvelle *Loi sur le taxi* et la révision de la réglementation prévoient la mise en place d'un programme de formation approuvé par le ministère des Transports du Québec, qui visera l'amélioration de la qualité du service de taxi.

Les usagers déplorent aussi la difficulté d'obtenir des transports occasionnels. Une des solutions à envisager : l'accessibilité au réseau régulier d'autobus qui sera à toutes fins utiles complété d'ici la fin de l'année. La STM travaille présentement à améliorer la fiabilité des rampes rétractables.

Quant à AlterGo, cette rencontre d'échanges a permis d'abord de mieux connaître la situation et les intentions de la STM. AlterGo a aussi pris bonne note des commentaires et suggestions des participants et entend leur donner suite lors de prochaines rencontres avec la STM.

Journée de la réadaptation

Un franc succès !

La toute première « Journée de la réadaptation » s'est tenue le 25 avril dernier dans le cadre du Défi sportif à l'invitation de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPOQ) et d'AlterGo. Plus de 40 personnes ont participé à cette journée de réflexion sur le rôle des établissements de réadaptation en déficience physique en regard des sports et loisirs dans le processus de réadaptation.

Touchés...grâce aux sens

Avant d'amorcer cette réflexion, les participants ont été invités à vivre des expériences où leurs sens ont été mis à profit afin de « saisir » la réalité des personnes ayant une déficience

physique. Certains se sont retrouvés en fauteuil roulant, d'autres ont pris le bandeau ou la marchette. Une visite interactive du Défi sportif leur a permis de découvrir les athlètes en action et de réaliser, en s'entretenant avec eux, l'apport de l'activité physique et du loisir dans leur vie. La visite de l'exposition Passe-muraille (voir texte sur l'exposition ci-dessous) constituait aussi un arrêt dans ce parcours « sensoriel ».

Les comptes rendus et les témoignages émouvants de certains participants permettent de conclure que le fait de « vivre » la réalité de l'autre, même seulement quelques minutes, et d'échanger avec lui est la meilleure source de compréhension de sa réalité :



Les participants ont pu vivre des expériences permettant de mieux « saisir » la réalité des personnes ayant une déficience physique.

l'objectif a été atteint. Les témoignages des athlètes **Johanne Proulx** (volleyball) et **Daniel Paradis** (rugby) ainsi que les échanges avec les membres de l'équipe de rugby lors du dîner ont conclu cette partie « expérientielle » de la journée.

Passe-Muraille : une exposition qui n'a laissé personne indifférent

L'exposition « Passe-Muraille », qui a été présentée en toute première au Québec dans le cadre du Défi sportif, n'a laissé aucun visiteur indifférent. De là, sans doute, son titre : « Un monde de différences ».

Les initiateurs de cette exposition ont répondu avec enthousiasme à l'invitation de l'équipe d'AlterGo qui avait eu le plaisir de découvrir ce chef-d'œuvre lors du Salon Handicom 2002 en Belgique.

« Un monde de différences » est une exposition vivante réunissant quatre types d'expression artistique : photo, sculpture, comédie et musique. Le tout amenant le visiteur à réfléchir à la dimension des regards. « Quoi de plus évocateur qu'un regard mal placé », dit



Vincent Logeot, de Passe-Muraille

Philippe Harmegnies, l'initiateur de ce projet. Parfois cruelle, même cynique, cette exposition permet au spectateur de se retrouver face à lui-même et face à son comportement vis-à-vis des personnes handicapées, vis-à-vis de leurs différences. Impossible de rester insensible. Bref, un heureux amalgame d'émotions.

Cette exposition photographique théâtralisée fait découvrir un univers qui suscite invariablement une réflexion sur les différences en pénétrant dans un monde de découvertes, d'images et de mots. On en sort « différent » !

Une exposition qu'il ne fallait pas manquer !

Constats

C'est à la lumière de leur propre expérience clinique enrichie de celle qu'ils venaient de vivre que les participants ont entamé leur réflexion.

Trois constats ressortent du travail en ateliers. L'ensemble des participants :

- reconnaît que la pratique d'activités physiques et sportives facilite la participation sociale de la personne ayant une déficience physique
- constate à quel point il existait un besoin de positionnement des établissements face au loisir et au sport
- a pris conscience de l'existence de beaucoup d'organismes sans but lucratif avec qui il pourrait être intéressant d'établir un partenariat.

Ériger un pont

Le constat de la journée : les fondations ont été mises en place. Un pont semble vouloir se construire entre le « pendant » et l'« après » de la réadaptation. Rendez-vous l'an prochain !

Viomax : partenariat avec MacKay

Riche de son expérience au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau où il est installé depuis sa mise sur pied il y a presque six ans, le centre d'activité physique adaptée Viomax a maintenant un petit frère dans l'Ouest de la ville. Dans son plan triennal, Viomax avait un objectif : construire un nouveau point de service pour rendre l'activité physique disponible à une plus vaste clientèle.

Donc, depuis quelques mois, un nouveau partenariat a été établi. Le Centre de réadaptation Mackay, situé dans l'Ouest de Montréal, offre son appui à Viomax en permettant aux éducateurs physiques de ce dernier d'avoir accès au gymnase et à la piscine dans le but d'offrir aux adolescents des activités physiques adaptées, selon un programme flexible pour l'horaire et accessible quant aux coûts.

JAPPA : projet-pilote

En 2000, Viomax a mis sur pied, dans les locaux de Lucie-Bruneau, le projet « Journée active » pour les jeunes de 6 à 12 ans ; activité qui a eu un énorme succès. De là est né le projet JAPPA – journée d'activités physiques pour adolescents handicapés – dont l'objectif est de faire vivre aux adolescents une expérience d'activité physique positive. On les amène donc à la découverte d'un sport. Pendant quelques semaines, ils apprennent les rudiments de ce sport, ils évaluent leur intérêt et leurs capacités et rencontrent des athlètes qui le pratiquent et qui leur présentent les différentes facettes de cette activité physique. Ils ont ainsi l'opportunité de découvrir, en compagnie de leurs pairs – on connaît l'importance de la « gang » pour les adolescents – une activité stimulante qui pourra « teinter » leur vie d'adulte.



Expérience concluante

Fort des résultats et des commentaires positifs des 10 jeunes qui participent au projet-pilote, le programme JAPPA sera officiellement lancé à l'automne. Le partenariat avec le Centre Mackay sera officialisé sous peu et les organisateurs visent la participation d'une vingtaine de jeunes.

Viomax aimerait éventuellement – dans la mesure de ses ressources financières – étendre ses activités afin d'offrir aux jeunes la possibilité de faire des sorties de ski et de voile, par exemple.

Vivre au max sans obstacles, c'est pouvoir choisir les activités auxquelles on veut participer.

La Banque Nationale au Défi sportif

C'est le mercredi 23 avril dernier que plusieurs premiers vice-présidents et vice-présidentes de la Banque Nationale ont goûté à l'euphorie des jeunes athlètes du milieu scolaire venus participer à la 20e édition du Défi sportif. En effet, les dirigeants de la Banque Nationale étaient invités à se plonger dans l'atmosphère du Défi sportif afin de mieux connaître la réalité des personnes vivant avec une déficience. Certains ont même eu l'opportunité de remettre des médailles aux vainqueurs des différentes disciplines de la journée. Au dîner, Dean Bergeron, paralympien et actuaire pour la Sécurité financière Desjardins, est venu parler de ses expériences d'intégration au travail et d'athlète de haut niveau.

Rappelons que la Banque Nationale du Canada embauche, chaque année, plusieurs personnes ayant une déficience et s'assure d'offrir le meilleur service possible d'accommodement et d'équité en emploi. D'ailleurs, à ce sujet, Handidactis s'est rendu, le 29 avril dernier, dans les bureaux de la Banque Nationale, afin d'offrir une session de formation au personnel du service de

recrutement. Souhaitons que plusieurs candidats potentiels se présentent, afin de mettre en pratique les notions apprises !



Les représentants de la Banque Nationale en compagnie du paralympien Dean Bergeron et quelques Champions du Défi sportif 2003.

Accompagnement en loisir

Place à la formation dans les camps de jour !

Saviez-vous que 600 jeunes vivant avec une déficience participeront à un des 74 camps de jour qui ont fait une demande dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir à Montréal ? D'où l'importance d'offrir les meilleures conditions d'accueil et d'intégration possibles. On ne le dira jamais assez : le succès d'une intégration réussie repose sur une bonne compréhension des besoins de ces jeunes et d'un soutien adéquat.



C'est pourquoi, depuis quelques années, une formation est offerte aux accompagnateurs et animateurs des camps de jour accueillant des jeunes vivant avec une déficience.

Cette année, dans la foulée des travaux du Suivi au Sommet de Montréal, qui s'est tenu en juin 2002, le volet formation prend une plus grande ampleur pour couvrir l'ensemble des camps de jour de l'île de Montréal, qui ont participé au Programme d'accompagnement en loisir. Quatre partenaires sont impliqués dans ce développement : les services de formation Handidactis, la Ville de Montréal *, l'Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels et AlterGo.

Ce partenariat a aussi permis de produire deux documents, qui seront remis aux camps de jour lors des formations. Le *Guide destiné aux accompagnateurs et animateurs dans les camps de jour de la Ville de Montréal* est un outil de référence d'une quarantaine de pages fort utile pour l'accompagnateur ou l'animateur désireux d'en savoir un peu plus sur les besoins particuliers de la personne vivant avec une déficience. Bref, des

informations qui permettent de mieux intervenir auprès des jeunes ayant une déficience.

L'autre document qui sera fort apprécié s'intitule *Comment adapter les activités de loisir en fonction des jeunes ayant une déficience fréquentant les camps de jour de Montréal*. On y trouve plus d'une vingtaine d'activités sportives, culturelles ou ludiques qui sont adaptées aux besoins particuliers de la personne vivant une déficience, qu'elle soit visuelle, auditive,

physique, intellectuelle, psychique ou autiste. Le genre de document de référence que l'accompagnateur garde toujours près de soi.

Rappelons que la formation dans les camps de jour, d'une durée de deux heures, est gratuite. Le formateur ou la formatrice se rend sur les lieux au moment convenu par les responsables des camps de jour. Nous privilégions que les animateurs soient aussi présents à la formation, car une intégration optimale suppose un milieu réceptif aux besoins des personnes ayant une déficience. Pour information, communiquez avec Guy Lemieux au (514) 933-2739 poste 223.

* Le Service de développement social et communautaire et le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal ont contribué financièrement à ce projet de formation.

Consultez le site d'AlterGo (www.altergo.net) pour connaître les organismes subventionnés en 2003-2004, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir.

Programme d'accompagnement en loisir*		L'année 2003-2004 en chiffres	
Aide Demandée :			1,2 M\$
Budget disponible :			300 092 \$
Moyenne en pourcentage par organisme de l'aide reçue			25 %
Nombre total d'organismes			84
OSBL	71		
Arrondissements	13		
Nombre total de personnes jeunes -18 ans	561		751
Volet Accompagnement individuel (volet fermé)			
nombre de personnes admissibles			40
Budget disponible			39 440 \$
Budget total pour Montréal			339 532 \$

* Programme du Secrétariat au loisir et au sport, en collaboration avec les URLS et les ARLPH.

Chef de délégation depuis le Sommet de Montréal Marie Turcotte ne manque pas de dossiers !

Tout a commencé à un certain Sommet de Montréal. L'administration municipale a fait appel au milieu associatif des personnes handicapées pour y déléguer une représentante des personnes handicapées. C'est ainsi que d'un commun accord, les regroupements de personnes handicapées à Montréal, soit le ROPMM (Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain – déficiences physique et sensorielle), le CRADI (Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle) et AlterGo ont choisi Marie Turcotte, adjointe à la direction à Ex aequo et coordonnatrice de la Table régionale sur l'accessibilité depuis 10 ans, pour agir à titre de chef de délégation lors du Sommet de Montréal, les 4, 5 et 6 juin 2002.

« Je crois que le Sommet a permis de faire reconnaître les personnes handicapées comme des citoyens à part entière. Plus encore, le principe de l'accessibilité universelle a été reconnu par le Sommet. C'est un gros gain », de dire Marie Turcotte.

Les retombées du Sommet

L'adage qui dit que « on sait quand ça commence, mais on ne sait pas quand ça finit » s'applique très bien à Marie Turcotte : d'une nomination temporaire, celle-ci est devenue permanente, la Ville ayant décidé de créer le Forum permanent des chefs de délégation. La performance de Marie pendant le Sommet en a fait une candidate idéale pour poursuivre les travaux, si bien entrepris. Ce que Marie a accepté avec plaisir... même si cela a demandé quelques négociations avec son patron pour son emploi du temps !

Le mandat de Marie, en tant que porte-parole des trois regroupements, est de s'assurer que tous les types de déficience sont pris en compte dans les échanges et que les besoins et préoccupations spécifiques aux différentes clientèles sont considérés. En retour, elle « alimente » les



Marie Turcotte

regroupements avec les informations et les échanges du Forum. C'est avec un sourire qu'elle se décrit comme étant leur « micro ».

Un des grands dossiers auxquels elle est associée est l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux, espaces publics, programmes et services, réseaux piétonniers, parcs et espaces verts et des services qui rend possible la pleine participation sociale des personnes handicapées, des aîné(e)s, des familles et des parents avec une poussette.

Dans le cadre des réunions du Forum, des actions prioritaires ont été décidées par la Ville. À même son budget, celle-ci a alloué 100 000 \$ pour le démarrage de 10 micro-projets. Pour n'en nommer que quelques-uns :

- Identifier, dans chaque arrondissement, des lieux et des services publics nécessitant des interventions pour en assurer l'accessibilité universelle. Par exemple, dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve, 65 bâtiments municipaux sont évalués au niveau de l'accessibilité.
- Faire un état de la situation et voir à l'établissement de mesures spécifiques de communication avec les personnes aveugles, malentendantes ou sourdes

ainsi qu'avec les personnes ayant une déficience intellectuelle, de langage ou de parole.

- Mettre en place des mesures ayant pour but d'aider les employés municipaux à mieux accueillir les personnes handicapées. Il a été décidé qu'une formation à cet effet serait donnée, en premier lieu, aux élus municipaux, détenteurs du pouvoir décisionnel.

« Le Forum est un lieu où la volonté de faire évoluer les choses est évidente, d'émettre Marie Turcotte. Toutefois, ce travail devra être fait de façon conjointe avec le milieu associatif, la Ville et ses partenaires », ajoute-t-elle.

Calendrier

Juin

1^{er} juin au 15 juillet

Formation aux accompagnateurs dans les camps de jour de Montréal

13

Table intérimaire de concertation pour le loisir des personnes handicapées

Juillet

21 juillet au 4 août

Bureaux d'AlterGo fermés - Vacances

Août

2 au 12

Jeux internationaux pour personnes aveugles à Québec

22

Date limite pour le Programme d'aide en loisir

Septembre

17

Conseil d'administration d'AlterGo

Octobre

1^{er} au 4

Congrès de l'AQLM (loisir municipal), en collaboration avec l'Association canadienne des parcs et loisirs, à Montréal

Le Défi sportif vu par sa fondatrice

Vingt ans de Défi sportif, ça se souligne ! Et qui de mieux que la fondatrice du Défi sportif et directrice générale d'AlterGo, Monique Lefebvre, pour nous faire un bilan de l'événement. Le bulletin Go l'a rencontrée.

Tu as été l'initiatrice de ce grand projet qui a maintenant 20 ans. Quelle était la vision d'origine du Défi sportif ? Est-elle toujours actuelle ?

Dès la première édition en 1984, le Défi sportif a permis à des athlètes de cinq types de déficience – auditive, intellectuelle, physique, psychique et visuelle – de participer à des compétitions sportives. Et cela n'a jamais cessé. A cet égard, il s'agit d'un événement unique au monde. Nous travaillons ardemment pour faire en sorte que la deuxième partie de la vision (en faire un événement international) se réalise; des développements récents nous confirment l'avancement en vue de l'atteinte de cet objectif.

Y a-t-il quelque chose qui distingue le Défi sportif 2003 des éditions antérieures ?

Plusieurs éléments qualifient cette édition d'unique dans l'histoire du Défi sportif. D'abord, le nombre d'athlètes qui a participé au Défi sportif cette année a atteint le nombre record de 2 300, soit 450 de plus que l'année dernière.

Un autre élément tout récent qui aura un impact sur l'importance de l'événement pour les athlètes est la collaboration et la reconnaissance que le Défi sportif acquiert peu à peu de la part des organismes canadiens de sport.

La collaboration d'Horizon 2000 de la Belgique a aussi différencié cette édition. L'exposition « Un monde de différences » [N.D.R.L. voir page 3] visait la sensibilisation de la population au niveau des différences. Philippe Harmegnies, l'initiateur de ce projet de Belgique, et son équipe ont été très touchés par les Québécois, qui auraient



Un athlète qui n'est pas passé inaperçu : Jonathan Larose, Champion en natation. Sa verve, son enthousiasme contagieux, sa passion pour son sport ont fait de Jonathan un des athlètes porte-parole préférés du dernier Défi sportif.

été les personnes les plus émues par cette exposition vivante.

Sur le plan sportif, plusieurs nouveautés : la venue des deux meilleures équipes de *goalball* féminin au monde; la sélection officielle d'athlètes dans les disciplines du *goalball* masculin et du boccia pour former les équipes en vue des sélections pour les Jeux paralympiques d'Athènes de 2004; 70 athlètes vivant avec un traumatisme crânien qui ont participé au tournoi de hockey balle et aux épreuves de natation; l'entente de collaboration intervenue avec l'organisation des Jeux olympiques spéciaux du Québec.

La perception des athlètes, des journalistes, des gens d'affaires, des gens du milieu et de la population en général a-t-elle changé au fil des ans ?

Le premier élément n'a jamais été mesuré mais je me permettrais de dire, pour côtoyer un grand nombre d'athlètes depuis 20 ans, que la perception qu'ils ont d'eux-mêmes est meilleure.

Quelques mots confirmeront l'évolution de la perception du monde journalistique. En 1986, on parlait de la fête des personnes handicapées; en 1996, on relatait leurs performances : signe évident d'évolution.

Le Défi sportif, tout comme pour les athlètes et les bénévoles, a ses fidèles

dans le milieu des affaires. L'événement est de plus en plus connu par les gens d'affaires, et leurs commentaires à l'égard de l'événement sont révélateurs : ils se disent impressionnés par la structure et l'ampleur de l'événement.

Toutefois, la perception sur laquelle il nous faut continuer à travailler est celle du public. Dans cette optique, nous y consacrons de grandes énergies avec un plan communicationnel de plus en plus dynamique.

Que représente, pour les athlètes, une participation au Défi sportif ?

C'est une grande source de motivation. Pour un athlète, il s'agit de l'aboutissement d'un cheminement sportif. Il faut se qualifier pour participer au Défi sportif. Pour le volet scolaire par exemple, c'est toute une reconnaissance pour les jeunes que d'être choisis.

Il y a aussi la motivation amenée par le fait d'être en contact avec des athlètes d'ailleurs, surtout lorsque la relève côtoie l'élite.

Qu'est-ce qui motive ainsi l'équipe d'AlterGo et les bénévoles à investir autant d'énergie dans ce projet d'envergure ?

Les deux pierres angulaires de cette vision sont la stimulation de la pratique du sport chez les personnes handicapées en leur offrant un but et le changement des mentalités. Ces défis motivent et mobilisent grandement la petite équipe d'AlterGo et les nombreux bénévoles.

De plus, les commentaires des athlètes et de leurs proches ont un impact majeur sur le degré de motivation de chacun. Quand nous entendons un parent nous dire : « Merci d'avoir mis du soleil dans les yeux de mon enfant ! » ou « C'est exceptionnel ce qui se passe avec mon fils! », il n'y a pas plus belle récompense au travail que nous faisons. Ces messages concordent parfaitement avec la mission du Défi sportif et l'engagement que chacun prend en acceptant d'y investir du temps et de l'énergie.

Nouveaux sites acceptant la vignette d'accompagnement

De nouveaux sites culturels et touristiques à Montréal reconnaissent le concept de la vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL).

Rappelons que la VATL permet la gratuité à l'accompagnateur de la personne (12 ans et plus) ayant une déficience – quelle qu'elle soit – lors de l'entrée sur les sites culturels, touristiques ou de loisir. La liste complète des sites reconnaissant la vignette d'accompagnement se trouve sur le site d'AlterGo (www.altergo.net). Pour information sur la région de Montréal, communiquez avec AlterGo au (514) 933-2739 poste 223 ou par courriel : guy@altergo.net. Pour les autres régions du Québec, visitez le site de Zone Loisir Montréal : www.vatl.qc.ca.

1. Musée Marguerite-Bourgeoys

400, rue Saint-Paul Est
Montréal, Québec H2Y 1H4
Tél. : 514-282-8670 • Téléc. : 514-282-8672
www.marguerite-bourgeoys.com

Situés au cœur du Vieux-Montréal, le Musée Marguerite-Bourgeoys et la Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours représentent l'un des sites les plus importants du patrimoine montréalais.

2. Cité historia

Musée d'histoire du Sault-au-Récollet
10 897, rue Dupont
Montréal, Québec H2B 2H3
Tél. : 514-280-4222 • Téléc. : 514-850-0607
www.citehistoria.qc.ca

Mettre en valeur l'histoire du Sault-au-récollet, de la maison du Pressoir et du site des Moulins. Renouant avec trois siècles d'histoire, le site retrace l'histoire montréalaise de 1726 à aujourd'hui. Les maisons, les bâtiments et les vestiges Moulins constituent un témoignage éloquent de notre passé.

3. Cinémathèque québécoise

335, Boul. de Maisonneuve Est
Montréal, Québec H2X 1K1
Tél. : 514-842-9768 • Téléc. : 514-842-1816
www.cinematheque.qc.ca

4. Basilique Notre-Dame de Montréal

100, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T2
Tél. : 514-842-2925 • Téléc. : 514-842-8275
www.basiliquenddm.org

5. Musée des Hospitalières de L'Hôtel-Dieu de Montréal

201, avenue des Pins ouest
Montréal, Québec H2W 1R5
Tél. : 514-849-2919 • Téléc. : 514-849-4199
www.museedeshospitalieres.qc.ca

Jeanne-Mance, les hospitalières et les premiers témoins des soins de santé à Montréal. Un regard sur l'évolution de la médecine et des soins infirmiers.

6. Parc Jean-Drapeau

1 Circuit Gilles-Villeneuve
Montréal, Québec H3C 1A9
Tél. : 514-872-6120 • Téléc. : 514-872-5691
www.parcjeandrapeau.com

Activités reconnaissant la vignette d'accompagnement :
Plage des îles
Fête des neiges (tubes)
Piscines (en construction)



Les personnes handicapées dans l'action

Secrétariat
au loisir et au sport
Québec



Le bulletin Go est offert gratuitement à tous les membres d'AlterGo, une association régionale pour le loisir des personnes handicapées. Regroupant 80 organisations ayant une préoccupation pour le loisir des personnes handicapées sur le territoire de l'île de Montréal, il dessert les personnes cinq types de déficience (visuel,

psychique, physique, auditif et intellectuel) de tous les âges. Sa mission est de promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées et leur plein accès au loisir. AlterGo organise aussi le Défi sportif des athlètes handicapés, qui aura lieu l'an prochain du 28 avril au 2 mai 2004.

Ses bureaux sont situés au :
525, rue Dominion, bur. 340
Montréal (Québec)
H3J 2B4

Téléphone :
(514) 933-2739 (ats)

Télécopie :
(514) 933-9384

Sites Internet :
www.altergo.net

Courriel :
guy@altergo.net

Coordonnateur du bulletin :
Guy Lemieux (poste 223)

Ont collaboré à ce numéro :

Johanne Tousignant,
Stéphanie Lavallée,
Carole Gaudreau et
Monique Lefebvre

Photos :
AlterGo

Mise en page : Imagik